

N° 136
S É N A T

SESSION ORDINAIRE DE 2015-2016

12 mai 2016

PROJET DE LOI

*autorisant l'approbation de l'accord entre
le Gouvernement de la République française et
le Gouvernement de la République de **Colombie**
sur l'**encouragement** et la **protection réciproques**
des **investissements**.*

*Le Sénat a adopté, en première lecture, le projet de
loi dont la teneur suit :*

Voir les numéros :

Sénat : 669 (2014-2015), **555** et **556** (2015-2016).

Article unique

Est autorisée l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Colombie sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements (ensemble un protocole), signé à Bogota le 10 juillet 2014, et dont le texte est annexé à la présente loi⁽¹⁾.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 12 mai 2016.

Le Président,

Signé : Gérard LARCHER

(1) *Nota* : voir le document annexé au n° 669 (2014-2015), Sénat.